



CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du 08 décembre 2020

L'an **deux mille vingt, le 08 décembre**, à 20 heures 00, sur convocation transmise le 03 décembre 2020, s'est réuni le Conseil Municipal de cette commune, conformément aux prescriptions de la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BREGEGERE Pierre, Maire

Présents :

M Pierre BREGEGERE, Mme Monique ARDOY, Mme Laurence ARTIGUES, M Thomas BURON, Mme Véronique COMBALBERT, M Léopold LABAT, M Thomas LAUZIER, M Christophe LOUET, M Nicolas SAMBUSSY, M Nicolas SARTHOU, M Jean-Louis VIGNEAU.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : M Bernard GUIVARCH donne pouvoir à M Léopold LABAT, M Francis LACRABERE donne pouvoir à M Pierre BREGEGERE, M Gérard SEINE donne pouvoir à Mme Monique ARDOY

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 14

Mme Monique ARDOY a été désignée secrétaire de séance

Délibération n°1 : Détermination du nombre des adjoints suite à la démission d'un adjoint

Suite à la démission de Mme PAULHAN Magali du poste de 1^{er} adjoint, le Conseil municipal décide de fixer le nombre des adjoints à 4.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°2 : Election d'un nouvel adjoint au maire suite à la démission d'un adjoint

Le Conseil Municipal décide d'élire un nouvel adjoint qui prendra place au dernier rang des adjoints. Dans ce cas, automatiquement chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de l'adjoint qui a cessé ses fonctions, se trouve promu d'un rang.

M VIGNEAU Jean-Louis a été désigné 4^{ème} adjoint.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°3 : Désignation des représentants de la commune dans les structures intercommunales suite la démission d'un adjoint

Le Conseil Municipal nomme les délégués titulaires et délégués suppléants suivants pour représenter la Commune au :

Syndicat Mixte d'Eau Potable (SMEP)

Délégués titulaires :

- M Léopold LABAT
- M Francis LACRABERE

Délégués suppléants :

- M Bernard GUIVARCH
- M Christophe LOUET

Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA)

Délégué titulaire :

- M Léopold LABAT

Délégué suppléant :

- M Christophe LOUET

Syndicat Mixte des Transports Urbains (SMTU)

Délégué titulaire :

- Mme Monique ARDOY

Délégué suppléant :

- M Nicolas SAMBUSSY

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°4 : Constitution des commissions municipales suite à la démission d'un adjoint

Le Conseil Municipal, décide la création des huit commissions suivantes :

• **Communication, animation, loisirs :**

Mme Monique ARDOY
Mme Laurence ARTIGUES
Mme Véronique COMBALBERT
M Thomas LAUZIER
M Christophe LOUET
M Gérard SEINE
M Jean-Louis VIGNEAU

• **Services techniques :**

M Léopold LABAT
Mme Laurence ARTIGUES
M Thomas BURON
M Bernard GUIVARCH
M Francis LACRABERE
M Thomas LAUZIER
M Christophe LOUET

• **Ecole, enfance :**

M Nicolas SAMBUSSY
M Jean-Louis VIGNEAU
Mme Laurence ARTIGUES

• **Voirie :**

M Bernard GUIVARCH
M Léopold LABAT
M Francis LACRABERE
M Nicolas SARTHOU

• **Finances :**

M Nicolas SAMBUSSY
Mme Laurence ARTIGUES
M Bernard GUIVARCH
M Thomas LAUZIER
M Christophe LOUET
M Nicolas SARTHOU

• **Urbanisme :**

M Léopold LABAT
M Thomas BURON
M Francis LACRABERE
M Christophe LOUET
M Nicolas SARTHOU
M Jean-Louis VIGNEAU

• **Travaux :**

M Bernard GUIVARCH
M Léopold LABAT
M Thomas BURON
M Christophe LOUET
M Francis LACRABERE

• **Assainissement :**

M Léopold LABAT
M Francis LACRABERE
M Thomas LAUZIER
M Nicolas SARTHOU

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°5 : Constitution de la commission d'appel d'offres (CAO) suite à la démission d'un adjoint

Le Conseil municipal élit les membres suivants :

Titulaires : Mme Véronique COMBALBERT
 M Bernard GUIVARCH
 M Léopold LABAT

Suppléants : M Thomas BURON
M Christophe LOUET
M Thomas LAUZIER

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°6 : Désignation du correspondant défense suite à la démission d'un adjoint

Le Conseil Municipal désigne M LOUET Christophe, correspondant défense

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°7 : Indemnité de fonction du nouvel adjoint

Le Conseil Municipal décide que le nouvel adjoint percevra les mêmes indemnités que l'adjoint démissionnaire.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°8 : Remplacement luminaire EP G 03 Impasse d'Ansabère - SDEPA

Le Conseil Municipal décide de procéder aux travaux « GROS ENTRETIEN : Remplacement luminaire EP G 03 Impasse d'Ansabère » et charge le SYNDICAT d'ENERGIE, de l'exécution des travaux et approuve le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

- montant des travaux TTC	928.78 €
- assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	46.44 €
- frais de gestion du SDEPA	38.70 €
TOTAL	1 013.92 €

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :

- participation SYNDICAT	406.34 €
- TVA préfinancée par SDEPA	162.54 €
- participation de la commune aux travaux à financer sur fonds libres	406.34 €
- participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds libres)	38.70 €
TOTAL	1 013.92€

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Pierre BREGGERE
Le Maire